

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/info-france-3-incen...>

✍ Écrit par Dominique Durand

🕒 2 min read

INFO FRANCE 3. Incendie des immeubles Verre et acier à Rouen : quatre mineurs interpellés

Selon nos informations, quatre mineurs ont été interpellés mercredi 18 octobre 2023 au matin et placés en garde à vue, dans le cadre de l'enquête sur l'incendie des immeubles Verre et acier, à Rouen (Seine-Maritime).

Quatre mineurs ont été interpellés dans le cadre de [l'enquête sur l'incendie des immeubles Verre et acier](#) de Rouen (Seine-Maritime) ce mercredi 18 octobre 2023 au matin, et placés en garde à vue, confirme à France 3 Normandie le procureur de la République de Rouen.

Selon nos informations, trois d'entre eux seraient âgés de 12, 13 et 14 ans, et originaires d'un quartier situé rive gauche à Rouen.

Ces mineurs ont été placés en garde à vue "pour destruction de biens par incendie en réunion", a appris de son côté l'AFP par une source policière, en précisant que les "mineurs sont âgés de 12, 13, 14 et 15 ou 16 ans".

"C'est l'enquête de voisinage qui a permis de remonter jusqu'à eux. Maintenant, il faut laisser l'enquête se faire afin de savoir qui a fait quoi. Les enquêteurs pensent qu'il s'agit d'eux mais les gardes à vue devront permettre de le confirmer, a souligné cette même source à l'AFP. Le site faisait régulièrement l'objet d'intrusions avant l'incendie. Il y a eu plusieurs départs de feu lors de l'incendie."

Le parquet devrait communiquer davantage dans la matinée de vendredi à ce sujet.

Dans la soirée du samedi 30 septembre, deux immeubles Verre et acier, situés dans le quartier Saint-Julien à Rouen, ont pris feu et se sont effondrés. Les immeubles étaient vides depuis 2018 et devaient être démolis pour laisser la place à la construction d'un nouveau quartier. Selon les pompiers, ils étaient probablement squattés.

Le parquet avait alors ouvert une enquête confiée à la sûreté départementale de Rouen pour "destruction involontaire par incendie par manquement délibéré à une obligation de prudence ou de sécurité".

Generated with Reader Mode